

Innoven en Justice : politiques, institutions, dispositifs et pratiques

APPEL À CONTRIBUTIONS AUPRÈS DES PRATICIEN·NE·S DU DROIT

Le *Rendez-vous international de l'innovation en Justice*, biennale dont la langue de communication est le français, est une initiative du Réseau international de l'innovation en Justice issu d'un partenariat entre l'Institut Québécois de Réforme du Droit et de la Justice (iqrdj.ca) et l'Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice (gip-ierdj.fr). Une première édition réunissant des chercheurs s'est tenue à Paris en novembre 2023 (synthèse en ligne, mars 2024). La deuxième édition de l'événement s'adresse à tout·e·s les praticien·ne·s du droit : fonctionnaires, gestionnaires, magistrat·e·s, auxiliaires de justice et plus largement intermédiaires juristes et non-juristes. Il vise à explorer l'émergence, le déploiement et la diffusion des innovations dans le monde de la justice, et s'intéresse à leurs dynamiques ainsi qu'à leurs effets. Comment la justice innove-t-elle du point de vue des praticien·ne·s ? Quels éléments favorisent, ralentissent ou empêchent les innovations projetées ? Certains domaines sont-ils plus propices à l'innovation que d'autres ? Les innovations expérimentées dans certaines juridictions peuvent-elles servir de modèle à d'autres ? La consultation publique et la recherche multidisciplinaire jouent-elles un rôle dans l'élaboration, la réalisation et l'évaluation des innovations en justice ?

Le 2^e *Rendez-vous international de l'innovation en Justice* est structurée en **quatre axes** :

Axe 1 – Les politiques de la justice : Quelles politiques publiques ont été adoptées par les ministères pour accroître l'accès à la justice ? Quel est le rôle des praticien·ne·s du droit dans la fabrique des politiques de justice ? La participation citoyenne à l'élaboration de ces politiques leur semble-t-elle souhaitable ? Quelle est leur contribution à la réforme des juridictions ? Quelles sont leurs opinions, leurs attentes et leurs suggestions concernant la dématérialisation des procédures et les algorithmes d'aide à la décision ? Etc.

Axe 2 – Les institutions judiciaires : Comment les juridictions s'ajustent-elles aux profils diversifiés, aux besoins variés et aux moyens inégaux des justiciables ? Quels aménagements favorisent l'accessibilité des lieux de justice ? Y a-t-il actuellement des projets-pilotes en déploiement ? Quel bilan peut-on espérer tirer du mouvement de spécialisation des tribunaux touchant certains contentieux (en matière de violence conjugale par exemple) ? En quoi les budgets alloués par l'exécutif et leur gestion au sein des juridictions affectent-ils leur fonctionnement ? Etc.

Axe 3 – Les dispositifs de justice participative : Un recentrement de la justice autour de l'expérience des justiciables est-il une priorité ? Par quels moyens est-il possible d'assurer la participation des justiciables lors du règlement amiable de leurs litiges par un tiers ? Quelles modalités sont proposées pour leur garantir une participation égalitaire ? De nouveaux dispositifs participatifs de résolution amiable des différends sont-ils en cours d'expérimentation ? Au-delà de leur participation à la résolution des litiges les concernant, quelle est l'implication des citoyen·ne·s dans l'accomplissement de l'œuvre de justice ? Etc.

Axe 4 – Les pratiques d'intermédiation juridique : Comment les pratiques des professionnels·le·s du droit se renouvellent-elles ? Leur formation et leur travail ont-ils évolué pour favoriser une meilleure prise en considération des justiciables dans le processus décisionnel ? Quelles pratiques novatrices, à l'interface des justiciables et de la justice, sont mises en œuvre par les intermédiaires non-juristes (représentant·e·s syndicaux, conseiller·ère·s financiers, mouvements citoyens ou associatifs, etc.) ? Etc.

Innoven en Justice : politiques, institutions, dispositifs et pratiques

Programmation du 2^e Rendez-vous international de l'innovation en Justice

Les activités du 2^e *Rendez-vous international de l'innovation en Justice* se dérouleront sur **quatre jours** :

(J1) 2 septembre 2024 :

- Réception-cocktail

(J2) 3 septembre 2024 :

- AM : ateliers de présentations et de discussions des innovations en justice
- PM : visite auprès d'institutions ayant innové en matière de justice à Montréal

(J3) 4 septembre 2024 :

- AM : ateliers de présentations et de discussions des innovations en justice
- PM : visite auprès d'institutions ayant innové en matière de justice à Montréal

(J4) 5 septembre 2024 : participation à la Rentrée judiciaire du Barreau de Montréal

- 10h00 : Ouverture des tribunaux
- 17h00 : Cérémonie de la Rentrée judiciaire
- 18h30 : Cocktail du Barreau de Montréal (activité payante)

Soumission d'une proposition d'intervention pour les ateliers

Toute proposition d'intervention doit inclure :

- nom, statut, affiliation institutionnelle et adresse courriel
- titre, axe et résumé de l'intervention (500 mots maximum)
- mode d'intervention souhaité (en présentiel ou en ligne)

À noter qu'une sélection sera effectuée en fonction du nombre de propositions reçues. Les propositions seront sélectionnées afin d'assurer une diversité des innovations présentées. Les interventions en présentiel seront privilégiées. N.B. : les frais de voyage et de séjour sont à la charge des intervenant-e-s.

Merci de transmettre votre proposition à : yan.senechal@umontreal.ca et stephane.nafir-gouillon@gip-ierdj.fr

Date butoir : **15 mars 2024** | Envoi des réponses : **15 avril 2024**

Remerciements

Le Réseau international de l'innovation en Justice est soutenu par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française, dans le cadre de la Commission permanente de coopération franco-québécoise.